

Note sur les dunes de Keremma

par Henri ROUSSEAU

LEUR FORMATION.

BUFFON, dans son Histoire Naturelle, rapporte qu'en 1666 il y avait sur la mer, près de Saint-Pol-de-Léon, un canton autrefois habité qui ne l'était plus à cause d'un sable qui le couvrait jusqu'à une hauteur de plus 20 pieds et qui, d'année en année, gagnait du terrain.

La menace s'élargissait le long de la côte, bien à l'ouest de Plouescat, et pesait, notamment, sur l'anse de Goulven. Il y avait là jadis une vaste échancrure avec d'immenses grèves d'où la mer basse se retirait très loin ; au beau milieu, juste deux petites îles, Enez Vihan près de la côte de Tréfleze, Enez Vraz à un kilomètre au large où se trouvait un monastère, que les occupants durent abandonner. Vers 1820, il ne subsistait que des ruines de la chapelle et du cloître de Saint-Guévroc. Un banc de sable plus net que les autres existait à la hauteur d'Enez Vraz. Les eaux douces dévalant de l'arrière-pays, notamment le Froust, se frayaient de plus en plus difficilement un passage vers la mer et le rivage se transforme, près de la côte, en paluds marécageuses à peine atteintes aux grandes marées.

Est-ce pour conjurer la menace des sables, ou pour mettre en valeur une terre en train d'émerger ? Toujours est-il qu'à la veille de la Révolution un chirurgien-major de la Marine en retraite, Jean-Marie SOUFFLÉS-DESPRÉS, obtint, moyennant diverses obligations, l'« afféagement » de 600 journaux dans ce qu'on appelait déjà — un peu prématurément sans doute — la « plaine de Tréfleze ». Les négociations aboutirent le 5 août 1789 par-devant notaire. On ne se doutait pas à cette époque des réelles possibilités du site, si bien que rien ne fut entrepris.

Trente ans plus tard, l'idée fut reprise par Louis ROUSSEAU. Celui-ci, aspirant de Marine à 18 ans, sous l'Empire, avait été capturé par les Anglais et enfermé sur les pontons d'affreuse mémoire. Il ne revint en France qu'à 27 ans, en dépit de 22 tentatives d'évasion. L'afféagiste était mort, les droits furent rachetés à ses héritiers et le chantier s'ouvrit dans la fièvre. Pour être à pied d'œuvre, une simple baraque de chantier sur une éminence à côté du bourg de Tréfleze. Nous sommes en avril 1823.

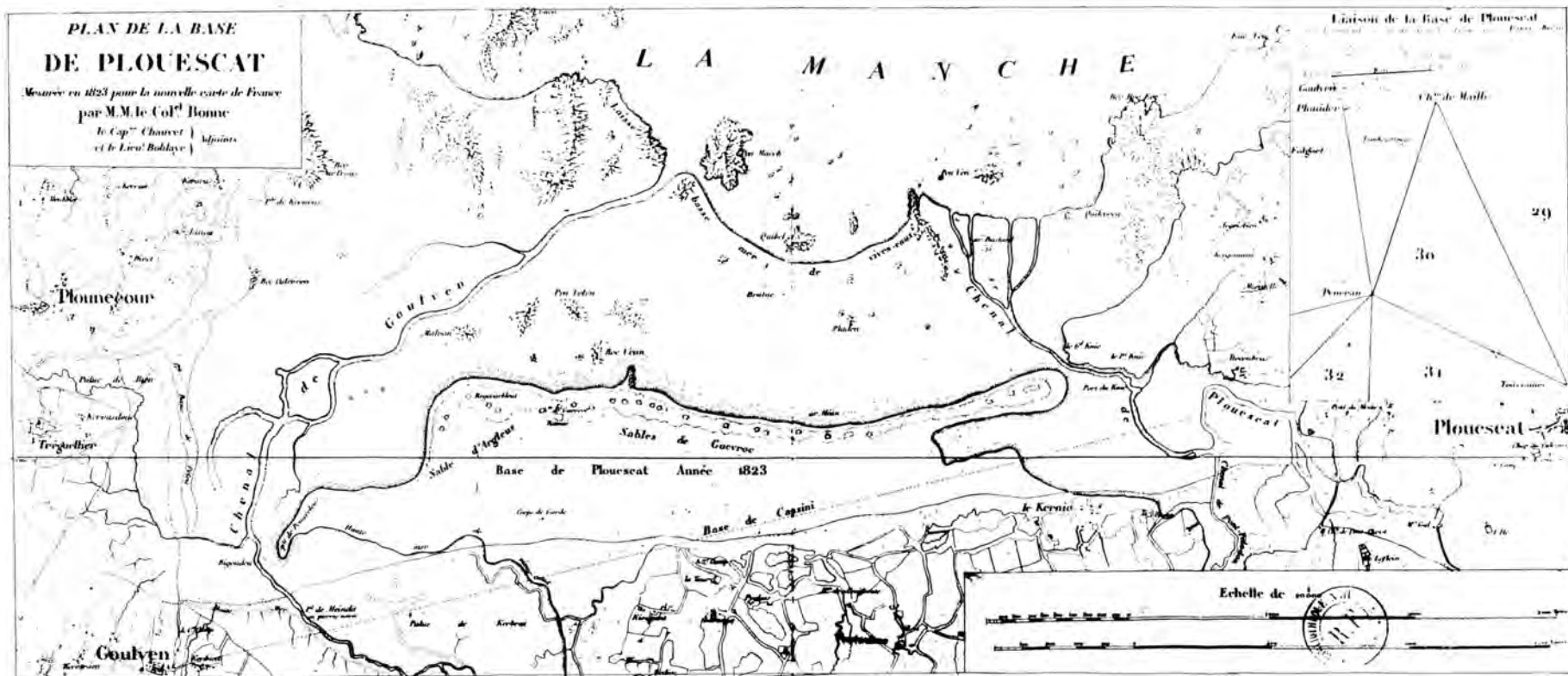
Comment s'y prendre ? Le vent charriant le sable avait été l'ennemi, notamment à Santec ; désormais il fallait s'en faire un allié. Par un de ces vents de nord-est, forts et secs, arrachant aux grèves le sable que la mer y rejette inlassablement, des fascines de genêts sont plantées à marée basse tout au long du banc

Mesuré en 1823 pour la nouvelle carte de France
par M. M. le Col^d Bonne
le Cap^{te} Chauvet } adjoints
et le Lieu^t Boudlay }

Mesurée en 1823 pour la nouvelle carte de France

par M. M. le Col^d Bonne

le Cap^{te} Chauvet } Adjoints
et le Licut Boblaye }



émergeant ; derrière ce frêle abri, du sable se dépose, les fascines presque enterrées ne jouent plus leur rôle de rétention par filtrage d'un vent chargé. On les remonte et cela recommence plusieurs jours de suite. Mais le vent se calme ou change de direction, le sable s'humidifie et ne se laisse plus emporter ; on attend. Une marée plus forte vient, recouvre le petit bourrelet tout neuf, l'étale mais le tasse aussi. Le banc de sable a tout de même monté de quelques décimètres et cela progresse à nouveau dès que les circonstances sont bénéfiques. Au bout de quelques mois, vers la fin de l'été, le banc émerge un peu, même en vives eaux ; il reste à le surélever et à le fixer pour le mettre à l'abri des tempêtes de l'hiver. La meilleure fixation, c'est encore la nature qui peut la fournir : il faudrait un tapis végétal. On essaye de tout, les pins lèvent bien, mais sont aussitôt brûlés par les embruns, le lotier corniculé, au contraire, prospère et le saule noir forme les premières haies. Finalement, un tapis suffisant couvre tout.

Cependant, en arrière, les eaux douces ont bien du mal à filtrer à travers le cordon de sable ou à se frayer, à l'est ou à l'ouest, un difficile chemin vers la mer : tout cet espace se transforme en paluds ou marais. Pour pouvoir les cultiver, il a fallu drainer, creuser deux canaux, en améliorer ultérieurement le tracé et placer vers leur embouchure des vannes automatiques afin d'empêcher la mer de remonter leur cours.

Trois cents hectares étaient ainsi arrachés aux eaux et pouvaient commencer d'être mis en valeur grâce à des dizaines de fermes hâtivement construites pour des cultivateurs pauvres et courageux ; à leur travail acharné s'est ajouté le bienfait du goémon rendant productif un sol initialement stérile.

Du nom de son épouse, le fondateur de ce vaste domaine le baptisa aussitôt Keremma. Ses descendants lui restent presque tous attachés : quarante-cinq maisons accueillent 500 à 600 personnes, respectueuses de l'œuvre technique accomplie il y a 150 ans, conscientes du danger que présenterait un retour offensif de la mer vers ces terres basses et admiratrices du caractère pittoresque du site ainsi créé.

A l'extrême-ouest de la dune artificiellement créée, on voyait aux abords du bourg de Goulven, la rivière de la Flèche se jeter à la mer par un passage beaucoup moins large que ce qu'elle recouvrait en amont à marée haute : c'était une espèce d'aber, peu profond. Louis ROUSSEAU entreprit d'assécher ces paluds argileuses, dès janvier 1824, pour les mettre en culture. A sa deuxième tentative, il réussit, à peine deux ans et demi plus tard, à barrer le fleuve par une digue de granite de 700 mètres de long et six mètres de hauteur. Il y établit trois pertuis munis de clapets, poussés par le courant pendant le jusant, puis retrouvant la verticale grâce à leurs charnières horizontales et se plaquant sur leurs feuillures dès que le flot montant provoquait une suffisante poussée de la mer. C'est la digue de Lannevez (le pays neuf) mettant 400 hectares hors d'eau. Un an après, le Conseil général tenait à noter les progrès de l'agriculture dans le département et citait nommément les défrichements considérables réussis par L. ROUSSEAU.

Malheureusement, la digue s'appuyait sur une dune encore faible et basse ; par une tempête, en février 1828, la mer franchit celle-ci et recouvrit tous les terrains de l'ancien estuaire. La réparation fut aussitôt entreprise et menée à bien.

A l'époque, le chenal tracé par la rivière sur le domaine maritime se dirigeait droit vers le nord-est, sitôt la digue traversée et passait entre la jeune dune et la pointe d'un banc de sable nord-sud venant de Plounéour-Trez vers la digue : le banc de Peleuz.

LEUR ETAT ACTUEL.

Actuellement, les dunes subsistent sur 7 kilomètres de long, comme à leur constitution. L'afféagement de 1789 imposait d'y laisser déposer le goémon ; scrupuleusement observée, cette clause a contribué à inciter les propriétaires (une cinquantaine actuellement) à garder à cet espace sa sauvage nudité ; des routes pour accéder directement aux grèves, des parcs de stationnement vers leurs débouchés, mais pas de maisons individuelles, pas d'opération financière de lotissement comme on en voit trop souvent dans le voisinage.

Au contraire, la préservation des dunes est un problème constant : par circonstances défavorables, la mer sape le bas des dunes, arrache la végétation, taille une véritable falaise et fait ébouler les mottes. Contre cela, une expérience séculaire montre que seule une défense élastique est efficace ; on a recours aux oyats initialement plantés de main d'homme de bout en bout et fréquemment replantés là où cela s'avère nécessaire. Les touffes de cette graminée jouent par leurs feuilles raides le rôle des fascines d'autrefois : le vent de nord-est que signalait déjà BUFFON en le déplorant, y est délesté du sable qu'il entraîne et l'on ne voit plus que le bout des feuilles émergeant à peine d'une grosse taupinière. Des jours passent ou des semaines, la touffe retrouve son aspect et est prête à reprendre son action. Les longues tiges souterraines garnies de nombreuses racinelles, font jaillir de nouvelles touffes un peu plus loin et jouent, en plus, le rôle d'un treillis qui retient le sable. Au contraire, une défense fixe n'est qu'éphémère. En voici un exemple : autour d'une pointe qu'ils avaient fortifiée, les Allemands avaient plaqué un mur de bonne maçonnerie. Il tint quelques années, mais à ses deux extrémités le ressac eut le moyen de s'insinuer ; la défense étant tournée, des pans entiers se sont écroulés et ont été disloqués. Au centre, les vagues bondissant de 3 ou 4 mètres ont durement battu la dune qui paraissait bien protégée, et la côte a reculé de plusieurs dizaines de mètres.

Les éléments naturels ne sont pas seuls à faire reculer la dune et, plus généralement, à la dégrader. Les dix premiers mètres du cordon littoral sont les plus utiles dans la défense contre la mer et le vent, qui ont vite fait de créer des brèches là où on leur en offre la possibilité ; ce sont aussi les plus fragiles et c'est malheureusement là que s'exerce la plus forte pression touristique. Dans leurs jeux les enfants font ébouler des mottes, les adultes pour descendre facilement sur la grève, écrasent les oyats, arrachent ceux qui les gênent. Les voitures ou les rodéos motocyclistes sont plus nocifs encore et les innombrables pistes qui s'installent à partir des chemins publics font disparaître le tapis végétal protecteur et zèbrent la dune de longues balafres où le sable redevient mobile. Insidieusement, des changements s'introduisent. Les espèces végétales se modifient : les houppes de

Lagurus ovatus se multiplient, le chardon bleu (*Eryngium maritimum*) trop cueilli cède la place à l'*Eryngium campestre*, autrefois inconnu sur nos côtes. La faune aussi change : les Argus, ces ravissants papillons aux ailes bleu lavande, se raréfient, de même que les petits escargots des dunes. Les hirondelles de rivage, au contraire, viennent creuser leurs terriers dans la récente falaise de sable, les crécerelles commencent à trouver quelques proies.

Rappelons à ce sujet que le pourtour de l'anse de Goulven, ainsi que le domaine maritime correspondant, a été inscrit, il y a trois ans, à l'inventaire des sites pittoresques, ce qui devrait entraîner l'exclusion des tentes et des caravanes : on ne s'en aperçoit guère. Et que dire du danger et du bruit inhérents à la circulation des motocyclettes et des voitures automobiles ? L'anse de Goulven dans son ensemble constitue également, depuis peu, une réserve ornithologique où la chasse est totalement interdite en permanence. Le noyau central de toute cette zone, exclusivement formé par les dunes de Keremma, a lui-même été proposé pour le classement comme site pittoresque ; tous les propriétaires ont accédé à cette demande de l'Administration.

Une autre forme d'attaque des dunes par la mer vient des enlèvements de sable abusifs. Prélèvements au pied de la dune, voire franchement dans celle-ci ; utilisation anormale de sable calcaire pour la construction ; dragages en mer dans une zone interdite depuis longtemps. Toutes ces infractions provoquent, soit directement soit indirectement, le recul de la côte. Fait plus grave encore qui explique cela en partie, le niveau général des grèves s'abaisse, de nouveaux rochers apparaissent et le gravier remplace le sable fin en bien des endroits.

Une dernière question mérite d'être soulevée. La mer recouvrait jadis tous les terrains de Keremma : la grand' route (GC 10) les traversant parallèlement à la côte se trouve en partie sous le niveau des plus hautes marées quand les conditions atmosphériques sont exceptionnelles. Si la digue de Lannevez et la formation de la dune ont permis de résister tant bien que mal aux attaques frontales (encore que la dune ait perdu de quelques dizaines à plus de 100 mètres suivant les endroits), comment se fait-il que la mer ne vienne pas tout submerger en passant par l'anse du Kernic ?

Vers l'étales des grandes marées, l'eau recouvre une surface étendue ; seuls freins à la libre expansion, des herbes, salicornes ou joncs, et même aucun obstacle sur les chemins allant du fond de l'anse au GC 10. Peut-on vraiment croire que les lois de l'écoulement hydraulique et du frottement sur les parois aient un effet de rétention suffisant ? Ou faut-il imaginer que l'étroitesse relative du goulet, qui introduit naturellement pendant les heures de flot un déphasage entre le niveau de la mer et celui de l'anse ne laisse pas à celle-ci le temps de se remplir complètement avant le renversement de la marée ?

Quoi qu'il en soit, tout ce qui vient d'être décrit, montre bien la puissance des éléments, la menace qu'ils laissent toujours planer même lorsqu'on a su les discipliner, le soin que l'on doit prendre d'assurer la conservation de ce qui nous a été légué et la nécessité de prudence sans laquelle on ne saurait envisager d'entreprendre des travaux pouvant intéresser ces dunes.